



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.12/2008/SR.25
22 mai 2008

Original: FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Quarantième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DEUXIÈME PARTIE (PUBLIQUE)*
DE LA 25^e SÉANCE**

tenue au Palais Wilson, à Genève,
le vendredi 16 mai 2008, à 10 heures

Président: M. TEXIER

SOMMAIRE

QUESTIONS DIVERSES

Adoption d'un projet de déclaration sur la crise alimentaire

CLÔTURE DE LA SESSION

* Il n'est pas établi de compte rendu analytique pour la première partie (privée) de la séance.

** Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour les 19^e à 24^e séances.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

La deuxième partie (publique) de la séance commence à 13 h 5.

QUESTIONS DIVERSES (point 9 de l'ordre du jour)

Adoption d'un projet de déclaration sur la crise alimentaire

1. Le PRÉSIDENT dit qu'à sa quarantième session le Comité a adopté un projet de déclaration sur la crise alimentaire (document en anglais et sans cote distribué en séance).

CLÔTURE DE LA SESSION

2. Après un échange de félicitations et de remerciements, le PRÉSIDENT prononce la clôture de la quarantième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La séance est levée à 13 h 10.
